



Notice explicative du projet N°8.18

Restauration du Vannage du Moulin sur l'Espace Naturel Sensible de Chambray par le Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée de l'Iton

Fiche-dispositif N°8 : valorisation du patrimoine naturel rural
par de l'éducation à l'environnement

Comité de Programmation du 26 mars 2012

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ Contexte :

Le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton se caractérise par une présence significative de « zones humides » sur son territoire.

Fort de ce constat, trois sites du territoire ont été ainsi identifiés comme pouvant être inscrits à l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles (ENS) par le Conseil général de l'Eure. Ces Espaces Naturels Sensibles sont des sites qui ont été estimés comme remarquables en terme de patrimoine naturel (faune, flore et paysage). Ils font alors l'objet d'un plan d'actions œuvrant à inventorier, restaurer, gérer et valoriser leurs ressources naturelles.

Un de ces trois sites se situe sur le Domaine dit de « Chambray » à Gouville. 251 espèces végétales y ont été ainsi recensées dont 14 assez rares et qualifiées d'exceptionnelles. Il a fait l'objet de premiers travaux de restauration et de gestion (sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général de l'Eure) ainsi que l'aménagement d'un parcours pédagogique appelé « Que lit-on dans l'Iton ? ». Il constitue aujourd'hui un des outils d'animation du Centre de Ressources et d'Education à l'Environnement (CREE) de Chambray.

Au-delà de ce plan d'actions, le Syndicat de rivière Intercommunal de la Haute Vallée de l'Iton (SIHVI) a également prévu, en amont de la zone ENS, de réaliser des travaux de réfection des ouvrages hydrauliques et des berges du moulin de Chambray. Cela permettra de renforcer le caractère humide du site ENS, notamment la réhabilitation durable d'un étang, et donc de favoriser la présence d'espèces végétales et animales inféodées.

➤ Objectifs du projet :

Renforcer le caractère humide d'un Espace Naturel Sensible, outil de sensibilisation et de pédagogie au public sur les richesses naturelles locales

Contribuer indirectement aux activités d'animation du Centre de Ressources et d'Education à l'Environnement (CREE) de Chambray

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Usagers du Centre de Ressources et d'Education à l'Environnement : Etablissements scolaires, centre de loisirs, habitants,...

Visiteurs « libres » de l'Espace Naturel Sensible de l'Iton : Touristes, Habitants,...

➤ **Contenu :**

Le programme de restauration du vannage du Moulin de Chambray sera conduit sous la responsabilité d'un maître d'œuvre qualifié préalablement choisi. Il prévoit la réalisation des chantiers suivants :

- Restauration des berges
- Création d'une passe à poissons
- Restauration des pelles et des portiques du vannage
- Restauration des murets, du seuil et du déversoir du vannage

Seuls les deux derniers travaux relatifs à la restauration du vannage sont présentés pour la demande de financement LEADER dans la mesure où les autres travaux hydrauliques sont financés à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau et 20 % par le Conseil général de l'Eure.

En effet, les travaux relatifs à la restauration du vannage sont à priori en contradiction avec la politique publique de l'Agence de l'Eau privilégiant l'effacement d'ouvrages d'art sur les lits de rivière.

Pour autant, les acteurs et partenaires de l'ENS de Chambray ont validé collectivement le projet de restauration du Vannage du Moulin de Chambray ; car ils ont considéré que ces travaux pouvaient néanmoins être admis de manière dérogatoire dans la mesure où ils permettront de renforcer le caractère « humide » de la zone ENS, mais aussi de créer une frayère à poissons (=espace de reproduction), à savoir le brochet (= espèce animale fortement menacée actuellement sur l'Iton).

➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

Décembre 2010 - Février 2011 : Consultation des entreprises de travaux

Mars 2011 : Choix de l'entreprise

Avril 2011 - Novembre 2011 : Constitution des dossiers de financement

Février 2012 : Arrêté d'autorisation de la police de l'Eau

Mars 2012 : Ordre de service auprès de l'entreprise

Avril 2012 - Juin 2012 : Réalisation des travaux

2. Localisation de l'opération

➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

Domaine de Chambray à Gouville

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

Communes du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton (promotion assurée par l'Office de tourisme de Pays)

Communes du département de l'Eure (promotion des ENS réalisée par le Conseil général de l'Eure)

II. EVALUATION DU PROJET

➤ **Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**

1. Nombre de travaux de restauration de l'ouvrage : 5 (pelles, portiques, murets, seuil, déversoir)
2. Nombre d'entreprises conventionnées : 2 (maître d'œuvre, entreprise de travaux)

3. Nombre de partenaires techniques associés : 3 (lycée de Chambray, agence de l'eau, conseil général de l'Eure)

➤ **Indicateur(s) de résultats (effets espérés) :**

1. Nombre annuel d'animations pédagogiques réalisées par le CREE sur l'ENS de Chambray : 45
2. Nombre annuel de visiteurs sur l'ENS de Chambray : 2 200 (1 200 visiteurs en animation pédagogique + 1 000 visiteurs libres)

➤ **Critères de notation**

Partenariat/Concertation :

Le SIVHI n'a pas à proprement initié de démarche de partenariat et de concertation, mais il a plutôt répondu à la sollicitation des acteurs initiateurs de l'Espace Naturel de Chambray, à savoir le Lycée Agricole de Chambray, de l'Office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et le Conseil général de l'Eure. Il a, dans ce sens, fait acte d'un esprit réel de coopération en assumant pleinement ses fonctions pour la bonne réussite du projet de création et de valorisation de l'Espace Naturel de Chambray.

Caractère pilote/Innovation :

Les travaux de restauration du vannage ne seront pas réalisés selon des moyens techniques dit « innovants », Ils satisfont néanmoins aux normes techniques applicables à ce jour.

Les finalités du projet sont quant à elles plus innovantes dans la mesure où la restauration du vannage n'a pas pour fonction 1^{ère} de réguler le niveau de la rivière (comme traditionnellement), mais d'alimenter plus durablement la zone humide l'ENS de Chambray et de créer aussi une frayère à poissons (seule frayère existante sur le cours de l'Iton susceptible d'accueillir du brochet)

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

La nécessité de restaurer le vannage du Moulin de Chambray a été mise en évidence dans le cadre du diagnostic initial de l'ENS de Chambray. Il a fait par la suite l'objet d'un diagnostic technique plus complet son état actuel ainsi que sur les préconisations techniques de restauration à apporter.

- *Comment ?*

Les deux diagnostics ont été réalisés par des bureaux d'études spécialement missionnés par les maitres d'ouvrage

- *A quelle échelle ?*

A l'échelle de la zone ENS pour l'un, et à l'échelle de l'ouvrage pour l'autre

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Les diagnostics ont fait l'objet de rapports techniques détaillés et validés par des comités de pilotage rassemblant les partenaires concernés

Social :

Le projet doit permettre de renforcer la légitimité de la préexistence de ressources naturelles remarquables sur l'ENS de Chambray, outil sur lequel s'appuie le CREE de Chambray pour développer des animations éducatives auprès de la population, et plus particulièrement des jeunes (établissements scolaires en sortie, centres de loisirs,...).

Plus largement, il contribue à proposer à la population des parcours originaux de balade, accès sur la découverte du patrimoine naturel.

Ecologie/Environnement :

Le projet constitue un «bon compromis» environnemental entre l'exigence de favoriser par principe une meilleure continuité écologique des cours d'eau (libre circulation du débit d'eau, de la faune,...) et la préservation d'une zone humide actuellement reconnue Espace Naturel Sensible (=ENS) pour la richesse de ses espèces végétales et animales.

Economie :

La zone ENS représente un atout pour l'attractivité touristique locale. La valoriser contribue d'une manière générale à dynamiser les activités liées au tourisme à l'échelle du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton.

Plus concrètement, le parcours de découverte de l'ENS permet :

- d'une part, d'offrir support d'activités riche et permanent pour le développement des prestations d'animation du CREE de Chambray
- d'autre part, de drainer des visiteurs « libres » sur l'ENS de Chambray susceptibles de fréquenter les activités commerçantes environnantes (notamment le restaurant-bar-épicerie du village).

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Restauration des pelles et des portiques du vannage	3 728.00 €
Restauration des murets, du seuil et du déversoir du vannage	8 339.00 €
Coût prévisionnel du projet	12 067.00 €

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	0 €
Conseil Régional	0 €
Conseil Général	2 413.40 €
Autres (commune, PNR, EPCI...)	0 €
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	3 016.75 €
Sous-total contrepartie nationale	
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de Leader 55	
% de financements publics	6 636 .85 €
Sous-total financements publics	12 067.00 €

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	0 €
Autofinancement public non co-finançable	0 €
Autres financeurs privés	0 €
Sous-total financeurs privés	0 €

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0 €

TOTAL = coût général du projet	12 067.00 €
---------------------------------------	--------------------